de la Saskatchewan, les élévateurs débordent et le blé sur pied se détériore. Le Gouvernement déclare que le nombre des wagons disponibles est suffisant. Alors, qui est responsable de la situation déplorable où se trouvent les cultivateurs de l'Ouest?

On ne peut consigner de cartes géographique au hansard; mais j'ai sous les yeux le dernier relevé portant des marques rouges. Il indique que, par suite de l'arrêt du transport des céréales, la situation est désespérée dans les Prairies. Des centaines de localités sont marquées en rouge sur cette carte, ce qui veut dire qu'il y a encombrement, que les élévateurs n'ont pas de débouché, et la situation ne s'améliore guère. La semaine dernière, 663 élévateurs du syndicat débordaient. Il y en a environ 643 cette semaine. Ce nombre est le plus élevé depuis quelques années. A mon sens, monsieur l'Orateur, le moment est venu de prendre des dispositions qu'on n'a pas prises jusqu'ici à ce propos.

Le ministre du Commerce (M. Howe) a dit que la responsabilité de la répartition incombe à la Commission du blé. Si la Commission du blé est responsable d'avoir disséminé les endroits de vente, la Chambre devrait, par l'intermédiaire du ministre, s'adresser à elle pour exiger qu'elle intervienne en ce domaine. A mon avis, si cette responsabilité incombe à la Commission du blé, cela démontre qu'il est nécessaire que la majorité des membres de cette commission soient des cultivateurs qui exploitent leurs fermes. Nous le demandons depuis longtemps, mais on nous le refuse. Actuellement, je pense que le régisseur pourrait fort bien intervenir afin d'assurer que, si un réseau ferroviaire dispose d'un excédent de wagons à marchandises, l'autre réseau puisse en obtenir car il est manifeste que, sur les lignes du Pacifique-Canadien, la situation est plus grave que sur celles du National-Canadien.

Le troisième moyen à prendre, même à cette heure tardive, alors que des millions de boisseaux de blé battu sont dans les champs, consiste à inciter les cultivateurs à aménager des entrepôts. On pourrait y arriver en leur offrant, à cet égard, le même appât et les mêmes versements que la Commission du blé offre aux sociétés d'élévateurs.

Voici ma quatrième proposition. Un grand nombre de cultivateurs ne peuvent vendre leur récolte à l'heure actuelle. Aussi les municipalités ne peuvent-elles percevoir leurs taxes et les marchands demandent qu'on fasse quelque chose. S'il est difficile d'assurer des prêts bancaires garantis par l'État à l'égard du blé qui est dans les champs, on pourrait cependant prévoir de tels prêts jusqu'à concurrence de \$10 l'acre. Si l'on n'y

voit pas, d'énormes quantités de blé seront perdues dès que le temps sera plus doux.

Le ministre du Revenu national (M. McCann) a formulé une proposition utile lorsqu'il a dit, cet après-midi, que les appareils de séchage seront admis au pays, pourvu qu'ils fassent l'objet d'un prêt de six mois. Cette initiative améliorera la situation, mais elle reste insuffisante, comme l'a signalé le député de Souris (M. Ross), qui a demandé qu'on accorde le même traitement aux coopératives et autres organismes qui sont en mesure d'offrir des installations de séchage. Le ministre du Revenu national pourrait même en ce moment reviser la décision qu'il a annoncée cet après-midi, afin que des dispositions soient prises en vue d'admettre au pays, en franchise, toutes les machines de séchage disponibles pourvu qu'elles soient renvoyées aux États-Unis après qu'on s'en sera servi.

On a donné toutes sortes de raisons pour expliquer pourquoi l'Ouest canadien est dans une telle situation à l'heure actuelle. L'une des principales raisons, c'est...

M. Weir: Les conditions atmosphériques.

M. Diefenbaker: L'une des principales raisons, c'est que le Gouvernement n'a pas agi en mai, juin et juillet lorsqu'on s'est rendu compte de ce qu'il y aurait une récolte abondante, alors que 90 à 100 millions de boisseaux de blé humide encombraient encore les élévateurs de l'Ouest. J'ai soulevé cette question à maintes reprises et j'ai prié le ministre de prendre des mesures en vue de transporter le blé qui se trouvait dans les Prairies afin de pouvoir en entreposer d'autre. On a toujours répondu avec optimisme que tout finirait par s'arranger. Enfin, désireux de rejeter sur d'autres la responsabilité de cet état de choses, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), dans un discours qu'il prononçait à Saskatoon, a dit que c'était le cultivateur de l'Ouest qui était responsable de cette situation et qu'il lui faudrait modifier en conséquence ses méthodes de culture. La lecture de certaines des lettres que j'ai reçues sur la question révélerait au ministre que les cultivateurs de l'Ouest goûtent fort peu sa déclaration.

M. Argue: Le ministre qui veut revenir au cheval et au boghei.

M. Diefenbaker: Qu'on revienne au temps du cheval et du boghei et tout sera pour le mieux. Quel qu'ait été le sens de ces paroles, il y a longtemps que les cultivateurs de l'Ouest n'ont été à ce point indignés: ne placet-on pas sur leurs épaules des responsabilités qui reviennent plutôt au Gouvernement? Le

[M. Diefenbaker.]